



Vice caché d'un véhicule

Par Smilex

Bonjour ! J'ai acheté une voiture d'occasion, une 206 116 16v hdi qui avait 15000 kilomètres le patron du garage a voulu que je le paye 2500 ? en liquide, il m'a dit aussi qu'elle était en bonne état et qu'elle avait passé le contrôle technique. Mais au bout de 1 semaine j'ai dû la ramener (car il était écrit sur l'écran de l'ordinateur de bord anomalies pollution filtre à particule, voyant moteur allumé température moteur élevé) Donc je l'ai amené pour qu'il la répare et quand je l'ai récupérée elle avait 100000 kilomètres de plus et toujours les mêmes problèmes. Pendant 4 mois je n'ai fais que ça ramener la voiture et la récupérer avec toujours les mêmes problèmes. il m'était du temps avant de me la rendre repoussé le rdv ou n'étais pas la quand j'avais un moment de libre pour venir le voir (sachant qu'avec mon travail j'avais des difficultés à me libérer pour aller au garage). il m'a fait des vice caché (enlever la sonde du FAP puis il avait condamné le commodo pour sur l'ordinateur de bord ...) la voiture n'a pas cessé d'afficher les mêmes problèmes. donc je lui ai demandé qu'il me trouve une autre voiture. la veille du rdv pour changer le roulement avant gauche et voir le véhicule qu'il me proposait. Après mon travail Dans le parking ou je me gare tous les jours! En partant la température est montée, de la fumée blanche est sortie du capot, j'ai été surpris donc j'ai freiné mais c'était trop tard j'ai heurté un mur Donc je lui et ramené la voiture. Il m'a dit qu'il y avait 2000 ? de réparation, il a voulu que la voiture qu'il voulait échanger avec celle-ci, je la paye 2000 ? et il a été très insistant pour me faire signer les papiers (il avait l'air très pressé) et il c'est empressé de barrer la carte grise pour l'envoyer à la fourrière et m'a fait signer les papiers. j'ai juste pu faire descendre le prix à 1800? pour une Polo de 1999 avec 70000 kilomètres. Que dois je faire s'il vous plaît, j'ai fais le chèque samedi. avec tous les problèmes occasionnés cela m'a coûté. dire non plusieurs fois pour travailler le samedi cela était très embêtant. Et je pense qu'il veut vite se débarrasser de la 206 pour effacer les preuves comme quoi il n'avait rien réparé correctement. J'ai dû porter ma voiture au moins 6 à 7 fois depuis le moi d'octobre même plus.

Il m'a même prêté une voiture de près qui n'avait plus de contrôle technique. s'il vous plaît aidez moi. je ne sais plus comment faire j'ai l'impression d'avoir été abusé. Je dois récupérer la Polo mercredi et il doit aller à la casse demain matin je connais d'autre personne qui ont eu des problèmes avec ce garage. je vous emprise que puis-je faire.

Par Bibi

IL n'y a peu de moyen.

Si c'est après vente vous avez un vis caché, c'est que en rapport avec les éléments de sécurité du véhicule pour les particuliers.

Pour les professionnels cela dépend à l'achat de la garantie (exemple garantie moteur et embrayage, je vous parle de cela car moi aussi avec une 206 cc j'ai eu un soucis de pot d'échappement)

Si il y a bien un vis caché faite une contre expertise par un 2e centre d'expertise, car le 1er c'est souvent un contrôle technique qui travaille en relation avec le mécano donc vous l'aurez bien P....

ensuite si l'expertise trouve un vis (et ceci il aurait fallu le faire après l'achat ou au premier signe, sauf si vous êtes dans vos 3 à 4 ou 6 mois de garantie garage, et que ce soit en rapport avec cette garantie)

il faudra donc porté plainte (et ensuite demander réparation amiable avant donc de poursuivre la procédure judiciaire)

bien à vous durant cette mauvaise période, et dans l'espoir que moi aussi j'ai une réponse à mon problème. si besoin de plus j'échange mes services (ma réponse contre votre procédure en me faisant passer pour un juridique devant votre garage). Une bonne pression préventif !!! des fois vaut mieux qu'un acte judiciaire.

GO lui faire signer un anti vis de procédure en demandant sur honneur du garagiste, puis faite une expertise ailleurs pour trouver vos vis cachés (en général celle les éléments de sécurité seront pris en comptes)

PS : c'est pas malin de votre part non plus d'attendre aussi longtemps et de revenir voir ce garagiste malveillant.

Je suis désolé de vous le dire mais dorénavant protégez vous et dites vous que 90% des gens sont des voleurs ou

menteurs et vous ne serez pas déçu. (et ainsi vous vous poserez plus de question en ayant une expérience de vie plus riche)

je regarderai demain sur se site et si vous avez besoin (whisper moi en privé si cela vous est possible: adresse travail victor0610@hotmail.fr, je ne demande rien en compensation sauf si vous le voulez , étant aussi un citoyen et ici pour une réponse , et comme j'ai vue votre message)

Bon courage